



La 2^{ème} vague se transforme en raz-de-marée de mépris

Le décret de reconnaissance en Maladie Professionnelle des travailleurs atteints du Covid-19 est enfin sorti.

Quel mépris envers tous les personnels ayant travaillé depuis l'apparition de ce virus.

Le nouveau tableau de maladie professionnelle ne reconnaît que les affections respiratoires aiguës avec un examen biologique, un scanner ou à défaut par une histoire clinique documentée (compte rendu d'hospitalisation, documents médicaux) ET ayant nécessité une oxygénothérapie ou toute forme d'assistance ventilatoire, attestée par les comptes-rendus médicaux ou ayant entraîné le décès.

C'est uniquement avec ces critères que la reconnaissance sera à ce moment-là automatique pour les personnels du sanitaire, du social et médico-social du privé comme du public :

- ▶ Ce qui veut dire que tous les autres seront en maladie ordinaire avec **les conséquences financières que cela engendre**
- ▶ Ce qui veut dire **mépris**, et **invisibilité** totale **sur toutes les séquelles qui vont impacter la santé des travailleurs**
- ▶ Ce qui veut dire que hors de notre champ professionnel, les salariés seront amenés à **se démener pour faire valoir cette imputabilité** auprès d'un Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles spécifique (CRRMP)

**LE MONDE D'APRÈS EST PIRE QUE L'IMMONDE D'AVANT.
ASSEZ DE MÉPRIS, STOP AUX POLITIQUES INÉGALITAIRES.**

**NOUS VOULONS VIVRE ET TRAVAILLER EN SÉCURITÉ,
AVEC DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES,
AFIN D'ÊTRE AU SERVICE DE LA POPULATION.**



**Toutes et tous dans la rue le 17 septembre
puis le 15 octobre à Paris**